

COMITE CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK  
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Procès-verbal de la quinzième assemblée  
Minutes of the fifteenth sitting

STATUT - STATUS  
ADOPTE - ADOPTED

Québec, le 27 juillet 1982 .  
Quebec, July 27, 1982

Lieu Ministère de l'Environnement  
Salle 0201  
2360, chemin Ste-Foy  
Québec (Québec)

Date Le 27 juillet 1982

Etaient présents Augustin Lebeau, Président, Canada  
Michael Barrett, Kativik  
André Dicaire, Québec  
Peter Ferris pour Camille Mageau,  
Canada  
Jacques Giguère, Québec  
Marc Voinson, Kativik  
Lizzie Epoo-York, Kativik

Etaient absents Jean-Claude Dubé, Canada  
Camille Mageau, Canada  
Jean Piette, Québec

Participants Michel Boivin, Ministère des  
Transports, Québec  
P. Gaudet, Transport Canada  
Jimmy Grist, Municipalité de  
Kuujjuaq  
Silvain Lessard, Transport Canada  
Denis Paquet, Transport Canada  
Pierre Rivest, Ministère des  
Transports, Québec  
Clément Tremblay, Ministère des  
Transports, Québec

Observateurs Claude Saint-Charles, Environ-  
nement Canada (BBJNQ)  
Gilles Gagné, Makivik, Air Inuit,  
Nayumivik  
Jean-Guy Létourneau, SAGMAI,  
Kuujjuaq

Secrétaire Hervé Chatagnier

- |       |                                                                                                               |                                        |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 1.    | <u>Adoption de l'ordre du jour.</u>                                                                           |                                        |
| 1.1   | L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification.                                                   | Ordre du jour                          |
| 2.    | <u>Adoption des procès-verbaux du 5 mars et des 25 et 26 mai 1982.</u>                                        | Changements du procès-verbal du 5 mars |
| 2.1   | Procès-verbal du 5 mars 1982.                                                                                 |                                        |
| 2.1.1 | Point 3.1.3, remplacer "consultation" par "évaluation".                                                       |                                        |
| 2.1.2 | Point 3.1.5, reformuler en deux (2) phrases.                                                                  |                                        |
| 2.1.3 | Point 3.2.3, le texte français devrait se terminer comme suit: "... afin que sa participation soit efficace". |                                        |

...2

- 2.1.4 Point 3.3.2, version française, changer "dans cette matière" pour "sur cette question".
- 2.1.5 Point 3.3.5, version française, la dernière phrase devrait se lire comme suit: "Le fait que la variante 4 ne soit pas étudiée dans les documents jusqu'à maintenant soumis, est mentionné à plusieurs occasions comme une lacune importante".
- 2.1.6 Le procès-verbal de la 12ième réunion est approuvé tel que modifié.
- 2.2 Procès-verbal des 25 et 26 mai 1982.
- 2.2.1 Point 6.3, enlever "par exemple".
- 2.2.2 Point 7.2, la version française devrait se lire comme suit: "... afin de trouver une façon acceptable d'éliminer ces barils qui constituent une source indésirable de pollution sur le long de la rivière Koksoak, à Kuujjuaq".
- 2.2.3 Point 8.1, la phrase anglaise devrait commencer comme suit: "It was brought to the attention...".
- 2.2.4 Point 8.6, le paragraphe devrait se lire comme suit: "Il semble que les représentants fédéraux soient en train d'étudier des contre-propositions possible sur cet organisme consultatif. Il a été aussi mentionné que le gouvernement tiendrait compte des recommandations de ce nouvel organisme dans les futures ententes reliées à l'exploration pétrolière, quoique l'inclusion de telles recommandations n'était pas automatique".
- 2.2.5 Point 11.2, remplacer "... Sani-Van devrait se rendre à..." par "... Sani-Van se rendra à...".
- 2.2.6 Le procès-verbal de la 14ième réunion est approuvé tel que modifié.
3. Dépôt de documents
- # 15.3.1 Federal Environmental and Social Impact Assessment and Review Procedures in Northern Québec, James Bay and Northern Québec Office.
- # 15.3.2 Environment Update, vol. 2 # 5, vol. 3
- # 15.3.3 # 1 et Environment Week 1982, publié par
- # 15.3.4 Environnement Canada.

Changements  
au procès-  
verbal des  
25 et 26 mai

Dépôt de  
documents

- # 15.3.5 Notice of Publications, Environment Canada.
- # 15.3.6 Rapport annuel de la Commission de la Qualité de l'Environnement Kativik, 1982.
- # 15.3.7 Lettre du secrétaire à M. J.P. Fontaine, SEBJ, Radisson.
- # 15.3.8 Lettre du président à M. Daniel Berrouard, Direction régionale du Nouveau Québec.
- # 15.3.9 Lettre de M. M.A. Galvis, de la SOQUIP, au secrétaire.
- # 15.3.10 Réponse de M. Maurice Ruel, COGLA, au président.
- # 15.4.1 Note de service de M. Jacques Giguère sur "Les activités des comités d'évaluation et d'examen au sud du 55ième parallèle depuis le 26 avril 1982".
- # 15.5.1 Note de service du secrétaire: "Rapport des comités ayant compétence en environnement au nord du 55ième parallèle".
- # 15.6.1 Invitation du président adressée à M. Gilles Rodrigue de Transport Canada.
- # 15.6.2 Réponse de M. Gilles Rodrigue de Transport Canada.
- # 15.6.3 Invitation du président adressée à M. Jean-Guy Morel, Transport Québec.
- # 15.6.4 "Program for the Development of Air Transportation Infrastructure in Northern Quebec", juillet 1982, Transport Canada.
- # 15.7.1 Lettre du président transmettant la résolution 82-6 à l'Honorable Jean-Luc Pépin, Ministre de Transport Canada.
- # 15.7.2 Accusé de réception de M. Pierre Gaudet, Adjoint spécial du Ministre, Transport Canada.
- # 15.7.3 Lettre du président transmettant la résolution 82-6 à l'Honorable John Roberts, Ministre de l'Environnement du Canada.
- # 15.7.4 Accusé de réception de Mme Sonya Strasbourg, Adjointe ministérielle du bureau du Ministre de l'Environnement du Canada.
- # 15.7.5 Lettre du président transmettant la résolution 82-6 à Urgence-Environnement, Radisson.
- # 15.7.6 Invitation du président adressée à M. Ian Robertson, municipalité de Kuujjuaq.

...4

- # 15.7.7 Réponse de M. Ian Robertson.
- # 15.7.8 Invitation du président adressée à M. Gilles Turmel, Transport Canada.
- # 15.7.9 Lettre de M. Jean Larivière, Transport Canada, au secrétaire.
- # 15.8.1 Lettre de M. Jacques Giguère au secrétaire transmettant des documents relatifs au changement des Annexes A et B de la Loi de la Qualité de l'Environnement.
- # 15.8.2 Changements proposés aux Annexes A et B par M. Michel Beaulieu, Ministère de l'Environnement du Québec.
- # 15.8.3 Lettre du président à M. Peter Jacobs, président de la CQEK, invitant la Commission à faire l'examen des Annexes.
- # 15.8.4 Réponse à M. Peter Jacobs, président de la CQEK endossant les changements suggérés par M. Daniel Berrouard du MENVQ à Radisson et qui ont été approuvés par un groupe de travail de la Commission.
- # 15.8.5 Lettre du président à M. Marcel Lortie, administrateur fédéral.
- # 15.9.1 Réponse de l'Honorable John Munro, Ministre des Affaires indiennes et du Nord concernant la résolution 82-2.
- # 15.9.2 Lettre du M. Alan Penn, président du CCEBJ, à M. André Caillé, sous-ministre du Ministère de l'Environnement du Québec concernant le complexe Grande Baleine et la coordination entre les régimes applicables au nord et au sud du 55ième parallèle.
- # 15.1 Première version du rapport annuel 1981-82 rédigé par le secrétaire.

Le Régime de protection de l'environnement et du milieu social au nord du 55ième parallèle, produit par la CQEK.

Lettre du secrétaire aux membres leur transmettant (1) le budget 1982-83 et la proposition budgétaire pour 1983-84.

- 4. Rapport des activités des comités ayant compétence en environnement pour la Baie James.
- 4.1 M. Giguère distribue le document # 15.4.1 sur les activités des comités ayant compétence en environnement pour la Baie James et décrit brièvement les activités de ces comités.

Rapport d'activités des comités au sud du 55ième parallèle

...5

5.	<u>Rapport d'activités des comités ayant compétence en environnement au nord du 55ième parallèle.</u>	Rapport d'activités des comités au nord du 55ième parallèle
5.1	Le secrétaire distribue le document 15.5.1 et décrit brièvement les activités de la Commission de la Qualité de l'Environnement Kativik depuis le 25 mai 1982.	
6.	<u>Pistes d'atterrissage au nord du 55ième parallèle: présentation par Transport Canada et Transport Québec.</u>	
6.1	Les membres et les participants se présentent et le président explique brièvement le but de cette présentation qui est de renseigner la Comité sur l'état du dossier concernant l'amélioration des pistes d'atterrissage au Nouveau Québec.	Introduction
6.2	Le représentant de Transport Canada présentèrent le programme de développement de l'infrastructure aéroportuaire au Nouveau Québec. On fit remarquer que ce programme n'était pas encore officiel car les négociations entre Transport Québec et Transport Canada ne sont pas encore terminées.	Proposition
6.3	Il fut aussi mentionné que la proposition fédérale a été transmise à Transport Québec et qu'une réponse devrait être bientôt disponible.	Etat du dossier
6.4	On explique que le but de la proposition était de négocier et d'appliquer avec le Québec un programme conjoint fédéral-provincial pour développer l'infrastructure aéroportuaire au Nouveau Québec. A ce sujet, un comité technique fédéral-provincial a été formé.	Objectif
6.5	Les représentants de Transport Canada firent une description des différents aspects de cette proposition et présentèrent le document 15.6.4 qui résume ces éléments.	
6.6	Le programme proposé comprend de la formation de personnel autochtone, de la consultation publique, de la gestion et des études sur la protection de l'environnement.	
6.7	Les coûts en capitaux pour ce programme ont été estimés à 60 millions de dollars et seront partagés entre les gouvernements provincial et fédéral.	Coût
6.8	Le programme s'étend sur une période de 10 ans qui pourrait être écourté dépendant des fonds disponibles. Des études préliminaires sont en cours et les travaux commenceraient en 1983-84; environ trois pistes par année seraient améliorées à partir de ce moment.	Echéancier

- 6.9 On demanda qui serait le promoteur de ce projet. Ce sera le gérant de projet provincial dans le cas des pistes d'atterrissage en territoire Inuit et le processus québécois d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social s'appliquerait donc. Promoteur du projet
- 6.10 En ce qui concerne les consultations avec les villages et d'autres organismes, on mentionna que des réunions avaient déjà eu lieu avec l'Administration régionale Kativik et Air Inuit. Les représentants de Transport Québec ajoutèrent qu'ils avaient l'intention de consulter les villages et les deux parties exprimèrent leur désir de faire leur possible pour respecter la Convention de la Baie James et du Nord Québécois. Consultations
7. Barils de bitume à Kuujjuaq: présentation par la municipalité de Kuujjuaq et Transport Canada.
- 7.1 Les représentants de Transport Canada décrivent les démarches entreprises jusqu'à maintenant en vue de trouver des solutions pour éliminer les vieux barils de bitume sur les bords de la rivière Koksoak à Kuujjuaq. (1) Une offre a été faite à la municipalité de Kuujjuaq par l'entremise de M. Gilles Gagné pour utiliser le bitume de ces barils pour goudronner les routes. L'offre comprenait aussi l'utilisation d'une station de préparation pour l'asphalte. (2) Une annonce pour recycler ces barils fut publiée dans la "Bourse canadienne des Déchets". (3) La possibilité de transporter ces barils à Montréal fut aussi considérée. On souligna que cette solution ne devrait être choisie qu'en dernier recours puisqu'il en coûterait entre 250 000 et 750 000 dollars. Solutions proposées par Transport Canada
- 7.2 De plus, il semble que de nouveaux tests de laboratoire aient été demandés pour déterminer si le bitume pourrait être utilisé pour goudronner la piste d'atterrissage. Des contacts ont aussi été établis avec Environnement Canada pour éliminer les barils troués qui sont sur la plage. Il semble que ceci pourrait se faire dans le cadre d'un projet de nettoyage communautaire d'Environnement Canada.
- 7.3 Les représentants de Kuujjuaq répondirent que bien qu'il soit souhaitable de goudronner les routes, les coûts que ceci représente sont élevés puisqu'il faudra aussi concasser et étendre du gravier, goudronner, faire l'entretien, etc... Solutions de la municipalité de Kuujjuaq

La solution idéale serait d'utiliser ce bitume à l'aéroport ou d'enlever les barils de l'endroit actuel et de les entreposer; dans ce cas, la municipalité ferait le travail, mais l'opération serait financée par Transport Canada.

Une autre solution serait d'enterrer les barils à un endroit acceptable comme les carrières à ciel ouvert qui se trouvent à quelques kilomètres des barils.

Le représentant de Kuujjuaq exprima au nom de la municipalité sa satisfaction devant les démarches entreprises pour résoudre cette question et répéta que la municipalité pouvait organiser l'enlèvement des barils (main d'oeuvre et machines) à condition que des fonds soient rendus disponibles. En fait, la municipalité fera une proposition concrète en ce sens.

- 7.4 Enfin, Environnement Québec pourrait offrir une assistance technique à la municipalité pour trouver un site convenable où enfouir ou déménager les barils. Lorsqu'un endroit aura été proposé, un technicien de la Direction régionale pourrait visiter ce site afin de déterminer si celui-ci est convenable. Intervention du MENVQ
8. Révision des Annexes A et B de la Loi de la Qualité de l'Environnement.
- 8.1 Le Comité a reçu plusieurs propositions d'amendements (documents 15.8.1, 15.8.2 et 15.8.4) aux Annexes A et B de la Loi de la Qualité de l'Environnement. Amendements proposés
- 8.2 Les membres de Kativik sont d'avis qu'il est trop tôt pour réviser et amender ces annexes, ajoutant que la Commission et les autres comités n'ont pas acquis, avec les différents projets, l'expérience nécessaire pour déterminer quels changements devraient être apportés s'il y en a. En fait, les membres de Kativik se demandent si les amendements proposés ne limiteraient pas le processus au lieu de l'améliorer. Point de vue de Kativik
- 8.3 On mentionna de plus que la Commission et les autres comités n'avaient pas eu jusqu'à maintenant de problème majeur à cause des annexes actuelles et qu'en conséquence il n'était pas nécessaire de les modifier pour le moment.



...8

- 8.4 Il fut mentionné que le Comité d'évaluation de la Baie James étudie cette question depuis plus d'un an et que les Cris sont aussi réticents à accepter que les annexes actuelles soient modifiées. CCEBJ et Cris
- 8.5 D'autres membres mirent l'accent sur le fait que les changements proposés ne limiteraient le processus mais l'amélioreraient. Il s'agit, dans une grande majorité des cas, d'enlever des projets de l'Annexe A et de les classer dans la rubrique "zone grise". Ceci permettrait en fait à la Commission de décider pour chaque projet s'il doit être ou non soumis au processus. Projets retirés de l'Annexe A pour être classés en "zone grise"
- 8.6 Devant l'absence de consensus, on se mit d'accord pour reporter cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion; on fera alors un effort pour rédiger une résolution à ce sujet. Absence de consensus
9. Complexe Grande Baleine, suivi des recommandations du Comité.
- 9.1 Le Comité a reçu une réponse (# 15.9.1) de l'Honorable John Munro, Ministre des Affaires indiennes et du Nord, concernant la résolution 82-2. On en discuta la teneur et les membres de Kativik convinrent d'envoyer copie de cette lettre au maire de Sanikiluaq afin qu'il puisse coordonner les efforts pour faire une représentation à la Commission concernant le projet Grande Baleine avec l'aide de M. A. Theriault, gérant de district pour les Affaires indiennes à Frobisher Bay. Suivi de la résolution 82-2
10. Déversements d'huile, état de la question.
- 10.1 En ce qui concerne le déversement à Inukjuak, un représentant de la Direction régionale s'est rendu sur les lieux et il semble que la situation soit maintenant réglée. Environnement Québec a fait certaines recommandations à la municipalité qui devraient empêcher cet accident si elles sont appliquées. Déversements d'huile
- 10.2 Quelques membres demandèrent s'il y avait un numéro de téléphone que les municipalités pourraient utiliser lorsque des déversements d'huile se produisent. On apprit qu'il n'y en avait pas encore car Urgence-Environnement n'est pas encore complètement installé.

...9

10.3 Le président accepta de s'informer auprès de différents organismes concernés quant à la possibilité de faire des arrangements pour résoudre cette question. Il s'agirait de fournir aux villages une méthode efficace pour signaler et s'occuper des déversements d'huile qui pourraient survenir, tant à terre qu'en mer.

11. Rapport annuel, 1981-82; commentaires sur la première version.

11.1 La première version du rapport annuel 1981-82 fut distribuée au membres par le secrétaire. Il fut convenu que les membres transmettraient toutes corrections ou modifications au secrétaire d'ici le 20 août 1982. La version finale amendée, prête pour l'imprimeur, sera présentée à la prochaine assemblée.

Rapport  
annuel  
1981-82

12. Rapport annuel, 1980-81 et brochure d'information.

12.1 Le secrétaire présenta la maquette du rapport annuel 1980-81, prête pour l'imprimeur, annonçant que le rapport serait prêt d'ici la semaine suivante et expédié aux membres peu après.

Rapport  
annuel  
1980-81

12.2 Le secrétaire présenta la brochure d'information aux membres et leur remit une copie de la liste d'envoi.

Brochure  
d'informa-  
tion

Les membres s'accordèrent pour fournir au secrétaire d'autres noms et adresses à ajouter à cette liste d'envoi ainsi que toutes corrections qui pourraient y être apportées. D'ici là, la brochure sera expédiée aux villages, aux gouvernements et aux différents organismes qui pourraient être intéressés.

13. Questions d'ordre administratif ou de fonctionnement interne.

13.1 Proposition budgétaire, 1983-84.

Budget  
1983-84

Le secrétaire distribua une proposition budgétaire pour l'année qui vient pour le secrétariat du Comité. Les membres acceptèrent la proposition par la résolution suivante:

Résolution 82-7

ATTENDU QUE selon l'article 22 des règles de régie interne du Comité consultatif de l'Environnement Kativik, le Comité doit proposer ses demandes budgétaires annuelles avant le 1er août de l'année précédente;

IL EST RESOLU unanimement que le Comité consultatif de l'Environnement Kativik transmette les prévisions budgétaires ci-jointes aux ministres québécois et fédéral de l'environnement.

Proposé par : Lizzie Epoo-York

Appuyé par : Jacques Giguère

Adopté : à l'unanimité

13.2 Nomination d'un vice-président.

Le gouvernement du Québec n'a pas encore nommé de vice-président.

Vice-président

13.3 Règles de régie interne.

Le secrétaire informa les membres que les documents nécessaires avaient été transmis au ministère de l'Environnement à Québec de façon à ce que les règles puissent être publiées dans la Gazette officielle, condition essentielle à leur entrée en vigueur.

14. Varia

14.1 → Programme d'information aux chasseurs concernant les déchets sauvages.

M. André Dicaire annonça au Comité que la Direction régionale poursuivait le même genre de programme que l'année dernière pour renseigner les chasseurs sur ce qu'il faut faire des déchets sauvages. Cette campagne d'information renseigne de plus les chasseurs sur l'article 66 de la Loi de la Qualité de l'Environnement qui stipule qu'aucun déchet ne peut être déposé ailleurs que dans un endroit approuvé pour cela. On apprend aussi aux chasseurs que l'agent de conservation pourrait donner des amendes aux chasseurs contrevenant cette loi.

Programme d'information aux chasseurs

...11

- 14.2 Le Comité apprit aussi l'existence d'un projet financé par Environnement Québec et administré par l'Administration régionale Kativik visant à améliorer la qualité de l'environnement dans les villages nordiques. Jusqu'à maintenant, dix-huit (18) personnes ont été engagées dans différents villages nordiques pour nettoyer les plages et les berges ainsi que les dépotoirs et réservoirs d'eau. Ce programme devrait s'étendre sur vingt (20) semaines. Projet portant sur l'environnement dans les villages
- 14.3 Le président annonça au Comité qu'il avait et allait rencontrer chaque membre afin de parler de façon informelle du fonctionnement et des activités du Comité. Le président annonça aussi qu'il espérait se rendre à Kuujjuaq dans le courant de l'automne. Consultation des membres par le président
15. Date et lieu de la prochaine réunion.
- 15.1 La prochaine réunion se tiendra le 5 octobre 1982 à Kuujjuaq; le secrétaire confirmera l'heure et l'endroit de la réunion. Prochaine réunion